CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DÉCEMBRE 2023
RELEVÉ DE DÉCISIONS

V1

Membres CA présents : Jean-Luc DENECHAU ; Anne DOS SANTOS ; Paul ADAM (visio) ; Pascal BERTHAULT ; Jean-Pierre BLACHE ; Olivier BOVYN ; Marie-Pierre CARTERON ; Marie-Pierre CHAURAY ; Jean-Christophe COUR ; Christine COURTOIS ; Sacha DAUNAR ; Christophe DUMOULIN ; Christine FOURICHON ; Pierre-Yves GUILLEMOT ; Géraldine HENRI ; Claude LE BACQUER ; Pierre LE BOUCHER ; Jean-Claude MERIC ; Corinne MIGRAINE ; Corinne ROBERT ; Anabelle SALA ; Corinne VANVERTE ; Brigitte VIAUD ; Aline VIELLE

Membres CA excusés : Billy BESSON ; Bernard BOCQUET ; Laurent BOURRIQUEL ; Valérie DARROU ; Amélie DUPUY ; Anne GALLO ; Romain GAUTIER ; Betty LE GUILLOU ; Nathalie PEBEREL ; Marie-Gabrielle PENN ; Ed RUSSO

Invités présents : Loïc BILLON ; Marc BOUVET ; Guillaume CHIELLINO ; Hugo HERROU (point 4.9) ; Eric MARLIOT ; Baptiste MEYER-DIEU ; Elisabeth NEIDHART ; Sylvie LASSEAUX

Invités excusés :

Liste procurations :

Paul ADAM donne procuration à Géraldine HENRI
Bernard BOCQUET donne procuration à Anne DOS SANTOS
Laurent BOURRIQUEL donne procuration à Jean-Claude MERIC
Valérie DARROU donne procuration à Marie-Pierre CHAURAY
Anne GALLO donne procuration à Pierre LE BOUCHER
Romain GAUTIER donne procuration à Jean-Christophe COUR
Betty LE GUILLOU donne procuration à Christine COURTOIS
Nathalie PEBEREL donne procuration à Jean-Luc DENECHAU
Marie-Gabrielle PENN donne procuration à Christophe DUMOULIN.

1 Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 16 septembre 2023

Décision CA-231209-01	Le Conseil d'Administration de la FFVoile entérine le Procès-Verbal du CA du 16 septembre 2023. Publication électronique du relevé de décisions sur le site Internet de la FFVoile le 20 décembre 2023.

2 Informations générales et questions/ réponses aux membres du Bureau Exécutif

Information	* Pas de question du CA au BE. * Point d'information sur la soirée du marin de l'année (présence en nombre de licenciés parmi le public), l'organisation des JO d'hiver en France en 2030 (Intérêt pour le mouvement sportif de voir conforter l'ANS et le CNOSF)

3 Information sur la délivrance des licences au 04 décembre 2023

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du point effectué en séance sur la délivrance des licences au 04 décembre 2023. La FFVoile recense au 04 décembre 2023 : • 57 214 LCA (+ 4,6 % par rapport à 2022 à la même date et + 0,5 % par rapport à 2019) dont 655 primo-licences prises en ligne au 29/11 • 17 626 LCJ (- 0,9 % par rapport à 2022 à la même date et - 1,1 % par rapport à 2019) dont 61 primo-licences prises en ligne au 29/11 • 184 154 PV/PVR (+ 2,2 % par rapport à 2022 à la même date et + 13,4 % par rapport à 2019) • 5 306 Temporaires 1 jour (- 6,7 % par rapport à 2022 à la même date et - 12,5 % par rapport à 2019) • 3 546 Temporaires 4 jours (+ 5,5 % par rapport à 2022 à la même date et + 2,6 % par rapport à 2019) • 5 588 Pass FFVoile (- 4,5 % par rapport à 2022 à la même date et - 68,5 % par rapport à 2019) Par ailleurs, 87 % des adultes prennent leur primo en structures (4376 primo), 98 % pour les primo jeunes (3436) Primo prises en ligne = 13% des primo adultes et 2 % des primo jeunes Primo en ligne : 4% sont des retours de licenciés (**16% en structure**) et 5% des nouveaux licenciés (**75% en structures**) 65 % ont demandé un rattachement à une structure

4 Vie fédérale

4.1 Point Financier 2023 – Trésorerie

4.1.1 Risques et opportunités du budget 2023 – Trésorerie

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance des risques et opportunités 2023 par rapport au budget voté à l'AG de mars 2023. Le total des risques et opportunités donne à date une situation déficitaire d'environ 76 K€. La trésorerie s'élève à 924 K€ (hors la Mer est à Vous)

4.1.2 Note de clôture

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de la note de clôture transmise aux responsables internes en novembre 2023. La secrétaire générale précise par ailleurs que pour le bon fonctionnement des services et un gain de temps évident dans le traitement des notes de frais, il est important que les administrateurs soient le plus précis possible lors de l'établissement de leurs notes de frais en utilisant le champ commentaires de JENJI pour préciser une mutualisation des déplacements, une raison particulière à l'usage de tout type de transport (et notamment le taxi qui s'entend parfaitement en cas d'arrivée tardive en soirée ou de transport de bagages fédéraux ou pb de santé ou toute autre raison valable..), ce qui permettra un traitement plus fluide de la gestion des notes de frais.

4.2 Budget provisoire 2024

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé que le Bureau Exécutif de la FFVoile a adopté : - Le budget 2024 provisoire qui comprend un total de produits de 15 964 K€ et un total de charges de 15 960 K€, soit un résultat net prévisionnel de 4 K€ - Le budget d'investissement 2024 provisoire pour un total de 1 000 K€ Pour rappel, le règlement financier de la FFVoile autorise, une fois le budget provisoire adopté par le BE, chaque responsable d'entité fédérale à pouvoir engager des dépenses pour un montant maximal de 30% de son budget pour la Haute Performance et 25% de son budget pour le reste de la Fédération et ce avant le vote du budget présenté à l'Assemblée générale.

4.3 Travaux du siège fédéral dont EPMR

Décision CA-231209-02	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide le projet définitif présenté des travaux PMR consistant à inscrire dans la façade un élévateur permettant un accès adapté et autonome pour les PMR, depuis la rue, et pour atteindre le niveau RDC surélevé d'environ 1m40 depuis la chaussée. Le CA ayant noté également la volonté du BE de recourir à d'autres travaux et études liés au bâtiment pour un total (EPMR, huisserie, électricité, étude de réaménagement des locaux) évalué à 600 K€ TTC, le CA valide que l'ensemble des coûts liés à ces travaux (y compris honoraires/maitrise d'œuvre pour 2024) devra être financé par un emprunt bancaire et non sur fonds propres FFVoile sachant que les demandes de subvention seront faites pour éventuellement diminuer l'apport FFVoile. L'AG du 23 mars 2024 devra valider l'emprunt bancaire en application de l'article 15 des statuts de la FFVoile.

4.4 Date AG élective de fin 2024

Information	Le BE, lors de la séance du 11 novembre dernier, a fixé la période électorale pour l'AG Elective sur une durée de 4 jours (intégrant un week-end) en décembre 2024 et en particulier du vendredi 6/12 - 10 H00 au lundi 9/12 – 19 H00 Le BE a néanmoins préréservé une seconde période électorale (en cas d'indisponibilité du prestataire retenu pour le vote sur la 1ère période ci-dessus), du vendredi 13/12 - 10h00 au lundi 16/12 - 19h00. L'avis de la CSOE est en cours.

4.5 Fixation de la date de suppression des « membres associés » et de « la reconnaissance des associations de classes »

Décision CA-231209-03	Le Conseil d'Administration de la FFVoile décide que la date de suppression des « membres associés » et la reconnaissance des associations de classes soit fixée au 1er juillet 2024.

4.6 Evolution et mise à jour du règlement sportif

Décision CA-231209-04	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide : - La fusion du Règlement Sportif et du Règlement Technique en un seul texte intitulé « Règlement Technique des Pratiques Sportives Compétitives ». - Les mises à jour effectuées dans cette nouvelle version Publication électronique du Règlement Technique des Pratiques Sportives Compétitives sur le site Internet de la FFVoile le 19/12/2023.

4.7 Fondation de la Voile

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé que la Fondation de la Voile a déposé son nom de domaine et mis en place une page dédiée sur internet. Le 1er COMEX de la Fondation a désigné Anne DOS SANTOS comme Présidente de la Fondation de la Voile et validé les 2 premiers projets soutenus par la fondation à savoir « La Mer est à vous » et « Course au Large 2030, s'aligner ensemble avec l'accord de Paris et les limites planétaires »

4.8 Statistiques Licences depuis 2009

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance des chiffres concernant l'évolution des licences de 2009 à 2022.

4.9 Remplacement de FREG – Projet SCORE – Point d'étape

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de l'avancement du projet SCORE, logiciel venant remplacer FREG.

4.10 Assises de la course au large 2030

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du programme des Assises de la course au large 2030 qui a eu lieu le vendredi 8 décembre à la Maison de la Radio avec plus de 100 participants.

4.11 RI, Conférence annuelle World Sailing

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance d'un point d'information concernant la Conférence Annuelle de World Sailing 2023 qui a eu lieu à MALAGA du 12 au 18/11/2023.

4.12 Affiliation membres associés – association de classe – Affiliation de la classe 29er

Décision CA-231209-05	Le Conseil d'administration de la FFVoile vote l'affiliation définitive de l'Association de classe « Classe 29er France ».

4.13 Retrait de l'affiliation de huit associations de classe

Décision CA-231209-06	Le Conseil d'administration de la FFVoile vote le retrait de l'affiliation des associations de classe : - 49er/29er - X99 - ODCA - Kelt 6m20 - M34 - First Class 8 - Croiseurs côtiers - Nacra

5 Direction Technique Nationale

5.1 Présentation des indicateurs de performances de la FFVoile

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du nouvel outil informatique permettant de mettre en avant les indicateurs de performance de la FFVoile. Il est accessible en ligne à l'adresse https://indicateurs.ffvoile.fr/ Il est précisé que la vue nationale (page d'accueil des indicateurs) est accessible à tous, licenciés ou grand public (disponible sur le site FFVoile). Les autres pages plus détaillées dont la vue ligue et vue structure « club » sont accessibles (à partir des espaces des structures et outils de gestion) à l'ensemble des dirigeants (dont ligues, CDVoile et structures affiliées), aux CTS et aux salariés de la FFVoile.

6 Pratiques Sportives

6.1 Modification du règlement des Championnats de France Jeunes à partir de 2024

Décision CA-2301209-07	Après la validation du Bureau Exécutif en date du 11 novembre, le Conseil d'Administration du 9 décembre valide le règlement des championnats de France jeunes à partir de 2024. Vote : unanimité moins 1 abstention (MP CHAURAY) Publication électronique du règlement modifié sur le site Internet de la FFVoile le 18 décembre 2023.

6.2 Règlement des Championnats de France de pratiques Intersérie Dériveurs et Quillards Voile Légère

Décision CA-231209-08	Suite à la validation du Bureau Exécutif en date du 11 novembre 2023, le Conseil d'Administration de la FFVoile valide le règlement des championnats de France de pratiques Intersérie Dériveurs et Quillards Voile légère à partir de 2024. Publication électronique du règlement modifié sur le site Internet de la FFVoile le 12 janvier 2024.

6.3 Modification des règlements des classements fédéraux

Décision CA-231209-09	Suite à la validation du Bureau Exécutif en date du 11 novembre 2023, le Conseil d'Administration du 9 décembre 2023 valide : – La création d'un Championnat de France des Clubs en discipline Wingfoil et les modifications règlementaires nécessaires à l'établissement de ce classement, – La correction règlementaire concernant la Voile Tradition, – La suppression des divisions dans les classements individuels des coureurs : Classements Régionaux Individuels Fédéraux et Classement National Individuel Fédéral. Publication électronique des règlements modifiés sur le site Internet FFVoile le 11 et 12 janvier 2024.

6.4 Bilan des Championnats de France Jeunes de la Toussaint / Attribution des Championnats de France Jeunes 2024 / Suivi des Championnats de France des Clubs 2023

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du bilan des Championnats de France Jeunes de la Toussaint, de l'attribution des Championnats de France Jeunes 2024 et du suivi des Championnats de France des Clubs 2023.

7 Développement

7.1 Plan 5000 équipements : déploiement

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du déploiement du programme/plan 5000 équipements sportifs de proximité.

7.2 Bilan journées nationales classes de mer

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du bilan des journées nationales classes de mer, organisées au siège de la Fédération en novembre 2023, pour la 3ème année consécutive. Elles ont permis de continuer le travail engagé sur la feuille de route initiée avec ce réseau (direction et responsables pédagogiques) en 2021.

7.3 Bilan colloque national développement

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du bilan du colloque national développement qui s'est tenu à Vannes du 13 au 16 novembre 2023 sur les thèmes du développement et de la formation.

8 CCA

8.1 Création de la qualification Juge Freestyle

Décision CA-231209-10	Le Conseil d'Administration valide la proposition de création de la fiche référentielle « juge d'expression », présentées par le service Formation & Emploi et la Commission Centrale d'Arbitrage. Le CA mandate le service Formation & Emploi de la FFVoile et la Commission Centrale d'Arbitrage pour son inscription au Règlement des diplômes, des qualifications, des habilitations, fonctions et des formations de la FFVoile, ainsi qu'à l'annexe 1 du présent règlement. Publication électronique sur le site internet de la FFVoile le 12 janvier 2024.